



Cher Confrère,

La dernière réforme des retraites a apporté bon nombre de changements et il devient **indispensable pour chacun d'entre nous d'agir personnellement pour protéger nos revenus, et donc notre niveau de vie, à la retraite.**

C'est d'autant plus vrai pour nous, indépendants, sensibilisés depuis longtemps à la baisse de nos revenus à la retraite.

C'est pour nous permettre d'avoir une réponse précise et personnalisée à nos questions que FEDELEC bénéficie d'un partenariat depuis 2010 avec AG2R LA MONDIALE. C'est le premier groupe de protection sociale en France et spécialiste de celle des professionnels indépendants.

2 solutions s'offrent déjà pour permettre d'anticiper efficacement le départ à la retraite :

- la retraite progressive : dispositif qui permet, en fin de carrière, de travailler à temps partiel et de toucher, en même temps, une partie des retraites (de base et complémentaires).
- le cumul emploi retraite : en cas de cumul emploi retraite intégral, la reprise d'activité professionnelle après la liquidation de la retraite permet d'acquérir de nouveaux droits à retraite.

Quels sont les impacts pour nous ? Quelles sont les solutions à envisager pour préparer notre retraite ?

Autant de questions que nous pouvons poser. C'est pourquoi, il est essentiel de rencontrer un conseiller AG2R LA MONDIALE afin qu'il réalise notre bilan retraite, offert et sans engagement.

[Je demande un RDV avec un Conseiller >](#)

Je suis convaincu que vous apprécierez ce service, mis à votre disposition par FEDELEC et AG2R LA MONDIALE.

Bien confraternellement.

Philippe GOJ
Président de FEDELEC